

Procès-verbal du conseil d'école

Mardi 9 février 2016

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Griolet (Maire) – Mme Sanchez
(Adjointe- chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : Mme Ménard Claire,
Mme Tortillon Carole, Mme Poitevin Sabrina, M. Picq
Sébastien

Représentants des parents suppléants : Mme Ménadier
Virginie, Mme Comin Karine

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme
Kebbache, Mme Loubes et Mme Tavanae

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Rougier

Enseignants : Mme Mogniée

Représentants des parents : M. Viaud Morgan, Mme
Benoist Nathalie

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Michel

- 1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 3 novembre 2015, la séance suit l'ordre du jour.**
- 2. Vie de l'école/vie des classes**

A ce jour, il y a toujours 114 élèves à l'école pour 86 familles, quelques changements depuis le début de l'année. Les effectifs pour la rentrée 2016 dépendront du nombre d'élèves inscrits en petite section (14 naissances sur la commune en 2013 dont 3 élèves déjà inscrits en petite section pour la rentrée).

Mme Michel propose une rencontre durant 2h au mois de juin pour les nouveaux élèves de petite section afin qu'ils puissent découvrir la classe et les adultes qui les accompagneront. A priori, les effectifs pour l'année prochaine devraient être les mêmes ainsi que la configuration des classes: PS/MS – GS/CP – CP/CE1 – CE2/CM1 – CM1/CM2.

Le loto de l'école du vendredi 20 novembre

Les enseignants tiennent à remercier tous les parents qui se sont vraiment investis et qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Le loto a permis un bénéfice d'environ 3000 euros qui va être utilisé pour financer les projets de cette année scolaire.

La vente des chocolats, qui avait été demandée par des parents d'élèves, a permis de récolter 760€ qui seront mis de côté pour la future classe découverte de 2017/2018.

Rappel de la photo scolaire : la prise de vue individuelle et la photo de classe auront lieu **le mardi 5 avril 2016.**

Liaison/école collège : **Information pour les parents des élèves de CM2** : une réunion d'information sur le collège de La Tremblade a eu lieu le lundi 8 février à 18h à l'école. Cette réunion fut animée par Mme Salvatierra (principale du collège) qui a présenté le fonctionnement du collège de La Tremblade. D'autre part, une sensibilisation aux transports scolaires sera proposée par la CARA pour rassurer les enfants qui seront amenés à prendre le bus pour aller au collège.

Mme Tortillon précise que dans certains bus les ceintures de sécurité ne se détachent pas facilement. Les enseignants et les parents accompagnateurs doivent le signaler aux chauffeurs de bus.

Intervention sur les dents pour les classes de GS/CP et CP/CE1

L'intervention d'une lycéenne début février a permis aux élèves d'apprendre à se brosser les dents. Les enfants ont bien aimé, ils doivent remplir un tableau sur la fréquence à laquelle ils se brossent les dents.

Spectacle bobo doudou du vendredi 22 janvier pour les classes de GS/CP et CP/CE1

C'était un spectacle de théâtre et de chants sur les dangers domestiques.

Les GS/CP ont participé à un festival de court métrage (Le jour le plus court) avant les vacances de Noël. Ils ont visionné 6 courts métrages sur les thèmes suivants : même pas peur et la couleur.

Natation scolaire des CP/CE1 tous les mardis après-midi.

12 séances débutées au mois de janvier et qui continuent lors des prochains mois.

Bonne prise de confiance des élèves et bonne progression.

Les CE1 passeront un test nautique lors des dernières séances pour les activités nautiques proposées dans les autres classes (kayak, surf, voile).

Classe de PS/MS

- Sortie au cinéma de Ronce-les-bains dans le cadre du festival Cinémioches, les élèves verront un ensemble de petits films d'animation intitulés Minepolska.

- Le 24 mai, la classe ira à la ferme Maubay à Arvert. La CARA propose des animations sur les visites de la ferme. Les enfants iront chercher à la ferme les ingrédients nécessaires pour réaliser des gâteaux dans la classe. Ils participeront à des ateliers sur l'origine du blé, du beurre, des œufs (visite du poulailler).

- Correspondance avec une classe d'Angleterre : échange de cartes de vœux + échanges de vidéos de présentation des enfants.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

- Sortie à Rochefort avec la découverte de la station de lagunage et la visite de l'Hermione le vendredi 27 mai.

- Rencontre sportive ultimate le lundi 27 juin à Arvert sur le stade avec les écoles d'Etaules, Arvert et La Tremblade. La rencontre s'organisera autour de matchs par niveau de classe.

Dans le cadre du projet sur les Mariannes, les élèves de CE2/CM1 ont créé des affiches de dessins de Marianne qui seront exposées au conseil départemental.

Visites médicales pour les élèves de CE1 et de CM2

L'infirmière scolaire rencontre chaque élève afin d'effectuer des dépistages auditifs et visuels, contrôle du poids, des dents, de la taille, des vaccins... Cette visite pourrait être supprimée à l'avenir.

Projet d'école sur le thème de l'Afrique » : au mois d'avril, tous les élèves de l'école se rendront au festival Plein Sud de Cozes durant une journée. Ils visiteront le village africain et participeront à des ateliers (percussions, danses, cuisine). Ce projet va coûter 2000€ et sera financé par la coopérative scolaire mais aussi par l'association de parents d'élèves qui payera la moitié de ce projet.

L'aboutissement de ce projet d'école sera la présentation d'un spectacle qui aura lieu **le jeudi 30 juin à 19h** à la salle des fêtes de Chaillevette réunissant toutes les classes. Le spectacle sera gratuit.

Conseil de délégués

- Le fonctionnement des conseils de classe et des conseils de délégués a été expliqué lors du premier conseil d'école. L'ordre du jour de chaque conseil de délégués provient des conseils de classe et il est souvent très riche. Lors du dernier conseil de délégués, les élèves ont souhaité écrire à la mairie pour demander un filet ou un mur afin d'éviter que le ballon de foot passe par-dessus le mur.

La mairie répond que c'est une bonne suggestion, et répond donc favorablement à la demande des enfants. Un filet ou un grillage pourra être installé assez rapidement.

- Sur l'idée des élèves, il a été décidé de mettre en place des ateliers « anti-gros mots » à la rentrée. Il y aura des ateliers sur les émotions et surtout la manière d'exprimer ses sentiments sans gros mots.

- Concernant le constat des enfants de jeux violents dans la cour de récréation, ils ont proposé d'écrire des listes de jeux qui seront affichées dans la cour de récréation afin de donner des idées. Elles seront réalisées à la rentrée.

Mme Audin-Combeau précise que ce thème est important, c'est le thème retenu par le comité de santé au collège du secteur en lien avec l'exposition Jeune Citoyen qui va circuler dans les collèges.

D'ailleurs les élèves de CM2 visiteront cette exposition lors de leur découverte du collège au mois de mai.

- A plusieurs reprises, les élèves ont signifié que les problèmes de cour de récréation pourraient être réglés avec l'aide d'élèves plus grands. Cette proposition rejoint une idée que l'équipe enseignante avait : **la médiation par les pairs.**

Ce dispositif de médiation scolaire est déjà mis en place dans quelques écoles et a pour objectif d'améliorer la vie de l'école. C'est une démarche centrée sur la parole et l'écoute. On appelle médiation le processus qui permet lors d'un conflit l'intervention d'un tiers pour dépasser le rapport de forces et trouver une solution.

Ici les élèves de CM1/CM2 volontaires (soit 21 élèves) vont tout d'abord être formés à la médiation afin de connaître le rôle et les missions du médiateur, effectuer un travail sur les émotions, savoir écouter et reformuler. Cette formation sera assurée par M. Chataigner et Mme Tavanae sur le temps d'APC tous les lundis (avec l'accord des enfants mais aussi des parents, une autorisation sera à signer). Il y aura 4 médiateurs par jour et les élèves qui auront des problèmes à régler pourront aller voir les médiateurs. Bien entendu les adultes référents accompagnent les médiateurs dans leurs fonctions.

La mairie est d'accord pour que ce dispositif puisse être mis en place sur la pause méridienne et sur le temps de cantine. Dans ce but, Mme Tavanae et M. Chataigner formeront aussi le personnel communal

Sécurité : bilan de l'exercice PPMS et de l'exercice incendie

- Comme nous l'avions présenté lors du premier conseil d'école, un PPMS (plan de protection et de mise en sûreté) est rédigé dans chaque école pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune (c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations.) Si un de ces événements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Si cela se produit, les familles ne doivent pas venir chercher les enfants et attendre de nouvelles instructions.**

Un exercice était prévu en janvier mais suite aux attentats de novembre, le ministère de l'Education nationale nous a demandé de réaliser des exercices de sécurité avant les vacances de Noël. Nous avons donc réalisé un exercice le 16 décembre 2015 à 10h sur le thème de la tempête. L'exercice a duré 30 minutes et il s'est bien déroulé. Il y en aura un deuxième dans l'année mais personne ne sera prévenu.

- **Un deuxième exercice incendie** a été effectué le mardi 8 décembre et l'évacuation s'est faite en 2 minutes 02 secondes pour tout le monde. Seuls les enseignants étaient prévenus. Nous en ferons un autre dans l'année et personne ne sera prévenu. Plus nous faisons d'exercices, plus les enfants sont rapides et disciplinés durant l'évacuation.

- **Plan Vigipirate et la fermeture des portails** : nous avons reçu des consignes très strictes concernant la sécurité à l'école et en partenariat avec la mairie nous avons mis en place ces consignes.

3. Point sur le budget et suivi des demandes

- **Concernant le budget mairie** : du matériel pédagogique a été acheté pour toutes les classes et à ce jour, il reste **3067,49€** qui nous permettront de payer la commande de matériel d'arts visuels (1200€ environ), les photocopies pour la fin de l'année et le renouvellement de matériel pédagogique pour chaque classe.

Les rideaux de la salle de Mme Kebbache ont été installés et nous remercions la mairie pour cela.

Un ordinateur portable dédié à la direction d'école a été acheté très rapidement par la mairie.

- **Concernant la coopérative scolaire** :

A ce jour, le solde du compte de la coopérative scolaire est de **9 738,80€**

Ce qui est prévu avec cet argent :

- 6 000€ : à garder pour la classe découverte de 2017/2018 qui représentera, probablement, un budget de 26 000€

- 2 800€ : de sortie scolaire pour l'année en cours

- 1 000€ : de fond de roulement

Toutes les sorties de cette année scolaire sont exclusivement financées avec les dons des familles à la coopérative scolaire ainsi qu'avec le loto.

4. Questions diverses

Question transmise avant le conseil d'école : aucune

Questions posées lors du conseil d'école:

- *Une mauvaise odeur d'égouts est signalée dans la classe des PS/MS.*
L'information a été transmise à la mairie qui a déjà effectué des travaux mais qui va à nouveau essayer de pallier au problème.
- *Serait-il possible de faire sortir les CP de Mme Loubes par le portail de l'élémentaire ?*
Mme Loubes est d'accord. Les parents des enfants ayant des frères et sœurs en PS/MS pourront continuer à venir chercher leurs enfants dans la classe.

Présidente du conseil d'école : Mme Tavanae	Secrétaire du conseil d'école : Mme Michel
---	--